

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 21 novembre 2019 à 9 h 30  
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement  
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga  
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe  
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel  
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéraultville

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement  
Monsieur Richard Gagnon, chef de division, études techniques  
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social  
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement  
Madame Constance Lauzon, chef de division relations avec les citoyens et communications

---

**Ouverture de la séance.**

Monsieur Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement, déclare la séance ouverte à 9 h 34.

---

**CA19 27 0384**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

---

**CA19 27 0385**

**Décréter l'imposition d'une réserve à des fins de parcs d'une partie du lot 1 879 389 du cadastre du Québec (lot 6 333 057 projeté), situé à l'est de l'avenue Théodore, entre les rues La Fontaine et Adam et mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière pour négocier l'acquisition de gré à gré.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

De décréter l'imposition d'une réserve sur une partie du lot 1 879 389 (lot 6 333 057 projeté) à des fins de parc.

De mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1193642002

---

**Période de questions des membres du conseil.**

Aucune question n'est posée.

70.01

---

**Levée de la séance.**

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 9 h 35.

70.02

---

---

Pierre LESSARD-BLAIS  
maire d'arrondissement

---

Dina TOCHEVA  
secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2019.